

Réf: Dossier 287959

## Avis de constitution

### SOCIETE « DMG A »

Siège ABIDJAN-COCODY ANGRE DJOROBITE, près de  
la Cité GESTOCI, Lot 2645, Ilot 240

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 08 Jan 2024, et enregistrés au CEPICI le 15 Jan 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DMG A »

Objet : PROMOTION MEDICALE, PARAMEDICALE ET  
GENERALE, VENTE DE MATERIELS MEDICAUX, DIVERS.

-l'acquisition, la location et la vente de tous  
biens meubles et immeubles.

-l'emprunt de de toutes sommes auprès de tous  
établissements financiers avec possibilité de donner en  
garantie tout ou partie des biens sociaux.

-la prise en location gérance de tous fonds de  
commerce.

-la prise de participation dans toute société  
existante ou devant être créée.

- et généralement, toutes opérations financières,  
commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se  
rapportant directement ou indirectement à l'objet social  
ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN-COCODY ANGRE DJOROBITE, près de  
la Cité GESTOCI, Lot 2645, Ilot 240

Dirigeant(s) Mme DEGUI MARTHE GERTRUDE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-01656 du 22/02/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°10573/GTCA/RC/2024 du 22/02/2024

